

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 10

Artikel: Sous les armes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE DRAPEAU SUISSE

Lausanne, 27 février 1916.

Mon cher Conteur,

Bravo ! Dans ton numéro de samedi dernier, tu nous rappelles à nos devoirs envers le drapeau. Ce n'est pas superflu. On ne les oublie que trop souvent, ces devoirs. Je suis, de même, d'accord avec toi, quand tu demandes à l'autorité d'intervenir pour mettre un frein à l'usage abusif et absolument déplacé que l'on fait chez nous du symbole de la Patrie.

Pour ajouter encore à ce que tu dis et pour t'appuyer, permets-moi de te signaler, si tu ne le connais déjà, un très intéressant article que publia, dans le journal le « Drapeau suisse », M. Charles Borgeaud, sur l'histoire de la bannière helvétique. En voici un extrait.

Un abonné.

Notre drapeau nous vient, comme le nom de notre pays, de Schwytz. Les Schwytzois portaient, déjà à Morgarten, disent les anciennes chroniques, le drapeau rouge avec croix blanche dans l'angle supérieur du champ.

Il semble certain que le drapeau leur fut donné par l'empereur Rodolphe de Habsbourg, en récompense des services rendus par eux au siège de Besançon, en 1289.

La croix était l'emblème du saint empire romain germanique ; le droit de la porter consacrait le droit déjà donné par Frédéric II à nos ancêtres de ne relever que de l'empire.

L'étendard pourpre, de forme rectangulaire, était lui-même, depuis Tibère, l'insigne de la souveraineté des empereurs romains. Constantin, dit-on, y avait mis la croix avec la devise : *Hoc signo vincas* (tu vaincras par ce signe), que Schwytz y inscrivit de nouveau en 1798.

En 1339, à Laupen, les Confédérés portaient tous la croix sur leur vêtement. Le plus ancien drapeau avec croix qui existe encore est celui des auxiliaires suisses de l'Ordre des Chevaliers teutonique. Ils furent vaincus par Ladislas V de Pologne, à Tannenberg, en 1410, et ce drapeau figure parmi les trophées de cette victoire, qui sont dans la cathédrale de Cracovie.

En 1480 eut lieu une levée de troupes pour Louis XI de France. La diète de Lucerne décida que « chaque contingent partirait sous le drapeau de son canton, comme par le passé, mais que chacun y mettrait la croix blanche qui jusqu'ici a toujours apporté la victoire aux Confédérés ».

En 1540, la Diète de Baden fit prendre « un drapeau rouge avec croix blanche droite » au secours fédéral envoyé à Rottweil (Soleure).

Dès le XVII^{me} siècle, les cantons adoptèrent la croix blanche transversante se détachant sur le fond aux couleurs cantonales ordinairement disposées en flammes rayonnantes. Les régiments capitulés au service étranger suivirent généralement le même usage ; leurs drapeaux flottèrent dans toute l'Europe.

La république helvétique une et indivisible reçut un drapeau tricolore, vert, jaune et rouge. Il fut abandonné lors de l'Acte de médiation de Bonaparte, et les cantons reprurent avec joie les bannières flammées et croisées à leurs couleurs qu'on leur avait ôtées.

En 1815, les anciennes couleurs fédérales redevinrent officielles. La croix dessinée par Aeberli fut adoptée par la Diète de Zurich, le 4 juillet 1815 ; elle n'était plus transversante.

En 1841, sur l'initiative du colonel Dufour, de Genève (plus tard général), nos bataillons reçurent le drapeau portant le nom du canton en lettres d'or sur la croix.

En 1889, les branches égales, mais plus longues que larges du $\frac{1}{2}$, furent adoptées.

Ce drapeau est donc bien notre drapeau ; c'est le drapeau de Morgarten, celui des vainqueurs de cette bataille où les premiers parmi

les peuples, nos ancêtres conquirent le droit de le gouverner eux-mêmes. Il symbolise notre amour pour l'indépendance, notre idéal de justice et de fraternité chrétienne.

Autrefois la bannière n'était déployée que si l'honneur ou l'existence de l'Etat était en cause, et lorsque toutes les milices étaient sur pied. Chacun jurait ; « De veiller sur la bannière, si le banneret tombait, de la saisir et de la donner à un autre et de ne jamais l'abandonner ni de jour, ni de nuit, jusqu'à la mort.

C'est la mode !...

Deux amies, Yvonne et Méry, étaient au bal. Yvonne a 26 ans ; Méry 25 ans, bien sonnés. L'une et l'autre grillent d'envie de se marier, mais tous les jeunes gens sur qui elles fondaient quelque espoir leur ont échappé.

Néanmoins Yvonne ne se décourage point ; elle lutte avec acharnement contre le sort et les petites rides qui se dessinent déjà légèrement sur son visage. Elle minaude, roucoule, fait l'ingénue et cherche à se rajeunir par les toilettes les plus coquettes. Celle qu'elle portait au bal dont nous parlons attira un moment un groupe de demoiselles qui ne pouvaient assez en vanter l'élégance et la grâce.

— Comme elle est charmante, cette robe !

— Elle est à croquer !

— Quel goût parfait !

Et patati, et patata.

Là-dessus, Méry, interrompant ce concert de louanges avec un méchant petit sourire au coin des lèvres :

— Eh bien, mesdemoiselles, dit-elle, je ne suis pas tout à fait de votre avis, je trouve cette robe un peu trop décolletée.

Yvonne se retourne, étonnée :

— Mais non, ma chère, réplique-t-elle ; c'est la mode.

— C'est la mode, j'en conviens, répond Méry, de façon à être entendue des personnes voisines, mais... à notre âge !... Voyons !...

Une vive rougeur pointa sur les joues d'Yvonne, qui s'éventa en détournant l'attention sur une autre personne.

Oh ! les amies !

AUTOUR DU GUILLON

ELLES se font de plus en plus rares, les parties autour du guillon. Les gens « bien », s'en frottent les mains, car ils ont un profond mépris pour ceux qui trouvent encore quelque attrait au « petit blanc ». Et puis, c'est la mode de boire de l'eau, du thé, du sirop etc. ; c'est bien porté. Avec ces boissons-là — du moins est-ce l'avis des gens « bien » — on ne va ni au pénitencier ni à Cery. Le vin, fi donc ! c'est le grand pourvoyeur de ces lieux maudits. Avec l'eau, le thé et le sirop, où va-t-on ? Ah ! ça, on ne le dit pas. On ne va pas, sans doute.

Et, pourtant, que d'esprit, que de généreux propos, que de loyales confessions, que de gaieté, exempts de toute méchanceté, sinon de malice, sont échos autour du guillon ; que de marchés conclus à l'amiable, sans papier timbré ; que de réconciliations définitives.

Les « trois verres » traditionnels, dégustés avec franchise et conviction, sous les voûtes sonores de la cave, et doublés d'un morceau de bon fromage, de saucisson ou de jambon, flanqué de « pain de ménage », ont peut-être sur la conscience, quoiqu'on en dise, moins de médisances, au faux air innocent, moins d'insinuations perfides, sous leur mielleuse tournure, que telle tasse de thé ou tel verre de boisson édulcorée, sirotés à grand renfort de babas ou d'éclairs dans le cadre factice des crémeries, des salons et des salles de « réunions ».

Mais, comme disait, un jour, un bon vigneron de Lavaux, qui prenait philosophiquement son

parti des assauts furieux auxquels est en butte le « jus doré de nos coteaux » :

— Moi, je suis pour la liberté libre. Y faut laisser ceux qui les aiment, boire leur thé et leur sirop. Y aura quand-même toujours assez de braves gens pour boire notre vin et l'apprécier ».

Vigneron, vous avez raison !

* * *

Et puisque nous parlons guillon, saviez-vous qu'il y a une tradition à laquelle ne faillit jamais un vigneron qui se respecte, à Lavaux, entre autres ?

Quand un vigneron reçoit quelques amis ou connaissances au guillon, c'est l'usage, on le sait, qu'il boive le premier verre, comme chez soi ou au café, l'amphitryon se verse la première goutte de la bouteille. Ensuite, il passe le verre à ses hôtes, en commençant toujours à sa « droite ». C'est ainsi, du moins, qu'on procède à Lavaux, excepté à Riex, où l'usage, nous a-t-on dit, est de commencer par la gauche.

La tradition s'explique tout simplement par le fait que la droite est la place d'honneur.

Mais il serait intéressant de connaître si cet usage est général dans le vignoble vaudois et romand ou s'il est particulier à Lavaux ?

Il ne serait pas moins curieux d'apprendre pourquoi Riex fait exception.

Cully aussi, paraît-il, ne suit pas la règle commune. Pourquoi et quelle est alors sa règle ?

La discussion est ouverte.

X.

Une place dorée. — Un de nos compatriotes, valet de chambre en France, tire vanité de la fortune de ses maîtres. Il n'est pas de lettre à sa famille ou à ses amis, restés au pays, dans lesquelles il ne fasse mention de la somptuosité du logis et de la vie de ses maîtres.

Il terminait ainsi une description enthousiaste des magnificences au sein desquelles il accomplissait sa modeste fonction :

« Enfin, imaginez-vous qu'ici tout est en argent, même les marmites de fer. »

SOUS LES ARMES

NOS soldats romands viennent de reprendre le fusil. Aucun n'a failli à l'appel du drapeau, sinon ceux-là, seulement, que la maladie retient au logis. Et cet empressement est une éloquente manifestation de l'ardent patriotisme des « Welsches ». Elle n'était peut-être pas inutile, en ce moment.

A ce propos, un de nos journaux a eu l'excellente idée de reproduire la proclamation au peuple suisse, qu'en 1798, alors qu'il s'agissait de l'introduction d'une nouvelle organisation militaire, Pestalozzi avait écrite à la demande du gouvernement. La voici.

Au Peuple suisse.

« Nous ne sommes en guerre avec personne écrivait Pestalozzi, mais qui veut la paix doit se préparer à la guerre.

» Il dépend de nous de dire à tout ennemi extérieur ou intérieur : « Viens, écrase-moi ; je ne suis pas digne de ce qu'ont acquis mes pères — ou de tenir comme un seul homme ferme comme un roc.

» Citoyens, nous vous demandons ce que vous penseriez de vos autorités si, quand les Puissances procédaient à un armement général, elles vous abandonnaient, comme des brebis sans berger, à tous les hasards et à tous les malheurs.

» Si nous ne nous armions pas, nous ne sommes plus une puissance, mais un peuple abandonnant le droit, la liberté, ses propriétés, ses femmes et ses enfants, à qui veut les lui prendre.

» Mais pourquoi craindre : les fils de l'Helvétie ne trahissent pas leur patrie. Les fils de l'Helvétie ne l'abandonnent pas.

» Aucun de nous n'aura à s'accuser devant Dieu et sa conscience d'avoir mis en danger, par sa faute, la liberté, l'indépendance et l'honneur de notre patrie.

» Aux armes, jeunes enfants de la patrie ! Aux armes ! Ou bien laisserez-vous rouiller ces armes suisses qui furent la parure de la patrie et l'orgueil de vos pères ?

» Citoyens de l'Helvétie ! Nous devons devenir un peuple existant par lui-même et trouvant sa première force en lui. »

La hausse du lait. — Un étranger avait loué une petite maison de campagne, pour l'été, non loin de Lausanne. Sitôt installé, il se mit en quête d'un villageois du voisinage, possédant une vache laitière. Il le trouve.

— Mon brave homme, lui dit-il, tous les matins, mon domestique viendra chercher un litre de lait.

— Bon ! ce sera 40 centimes.

— Par exemple, je veux du lait pur, très pur.

— En ce cas, ce sera 50 centimes.

— Vous le trairez devant mon domestique.

— Alors, ce sera 75 centimes.

— Ou plutôt mon domestique traitra la vache lui-même.

— Oh ! alors ce sera un franc.

ON EST COMME ÇA, CHEZ NOUS

— Mais que non, Mossieu, y ne veut rien y avoir. On est comme ça, chez nous. On dirait des jours qu'y a qu'on est fâchés ; mais ça ne dure pas ; on est bientôt tout remis.

Voyez-voir avec cette histoire des colonels, par exemple ; ça s'est passé comme je vous dis. On a fait beaucoup de trafic ici, autour de cette affaire. On criait : y faut que ces colonels soient punis sévèrement, sans ça, gare ! Alors nos Confédérés allemands se sont comme ça dit :

« Voilà ces tonnerres de Welsches qui font encore les mauvais. Y faut absolument les calmer. On va faire à semblant d'ouvrir une enquête, de faire un procès, et puis y te vont prendre ça pour bel et bon argent et le tour sera joué. Vous verrez, qu'après y seront encore meilleurs Suisses qu'avant ! »

Voilà ce qu'y se sont dit, nos Confédérés allemands. Et qu'y ne se sont pas trompés, avec ! On est si bons enfants, chez nous. Pour crier, respect ! mais, pour agir, ma foi ?..

Y n'ont eu qu'à nous dire que si on faisait plus longtemps les fous on nous enverrait des bataillons de la Suisse allemande, pour qu'on se tienne tranquille. C'est pas qu'on aie peur des soldats de par là-bas, au moins ! D'abord on se défendrait trique traque. Après, si y ne voulaient pas se rendre, on te les mènerait à la cave, et ce serait bientôt fini. Y a rien de tel que le nouveau sur lie pour réduire un homme. Et comme y l'aiment bien, notre « nouveau », ç'a irait tout seul ; y aurait pas besoin de leur donner un morceau de sucre après, comme quand on prend l'huile d'iricin.

Comme ça, au moins, y aurait pas d'affusion du sang. Ça vaut toujours mieux.

Aussi de quoi pourrait-on se plaindre ? Nos Confédérés allemands sont-y pas bien gentils ? Y viennent chez nous prendre toutes les professions, toutes les places que les nôtres ne veulent pas ou qu'y leur laissent pour aller cultiver la misère à l'étranger.

Et puis, si y gardent parfois pour eux les bonnes places fédérales, c'est pas par égoïsme, comme on croit, c'est pour nous épargner le souci de nous occuper des affaires du pays. C'est pas si rigolo que ça, allez, de diriger un peuple comme les Suisses !

Enfin, est-ce que n'apprennent pas tous les français, toujours pour qu'on n'aie pas la peine d'apprendre l'allemand.

Y en a qui prétendent que dans les Chambres, à Berne, et dans les sociétés fédérales, les nôtres ont beau faire des beaux discours, y sont toujours battus à la votation, parce que nos Confédérés allemands sont les plus nombreux. Mais qu'est-ce que ça peut bien faire d'être battu, quand on a pu dire ce qu'on pense. Ce qui est dit, est toujours dit !

Comme vous voyez, Mossieu, ça ne va pas si mal que ça. Y faut faire comme on nous dit : rester calmes et dignes, avoir confiance, attendre les événements. C'est plus simple, après tout ; on en a l'habitude. Et puis, après la pluie, le beau temps, et verse viça.

PIERRE-ABRAM.

Dédié à Anastasie.

« La liberté de la presse, disait M. Guisot, c'est l'expansion et l'impulsion de la vapeur dans l'ordre intellectuel, force terrible mais vivifiante, qui porte et répand en un clin d'œil les faits et les idées sur toute la surface de la terre. »

Morale : Ne jamais fermer la soupape.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

2

JEAN DE BROGNY

(Traduit de l'allemand par J. ZINK.)

Ces paroles semblèrent comme un trait de lumière pour le vieux monsieur, qui, au fond de son cœur, était un homme bon et affectueux. Il fit venir vers lui le pauvre garçon, qui, les yeux baissés et le cœur palpitant, avait entendu le dialogue.

— Comment l'appelles-tu, mon fils, et d'où viens-tu ? lui demanda-t-il d'un ton amical.

Le garçon fixa son grand œil limpide sur celui qui l'interrogeait, puis il répondit :

— Je m'appelle Jean et mon père s'appelle Allarmet ; il demeure là-bas, en Savoie, à Brogny, près d'Ancey ; chacun s'accorde à dire que les Allarmet sont une famille d'honnêtes gens, quoique pauvres.

— C'est bien, c'est bien, je me plais aussi à le croire. Et je vois bien aussi que vous êtes pauvres. Mais quelle est ton occupation, ici, en ville ? N'es-tu venu ici que par curiosité, ou bien cherches-tu de l'ouvrage ?

— Je ne suis ici qu'en passage, répondit l'enfant, avec la plus grande simplicité. J'ai un grand voyage à accomplir. Je vais à Rome étudier la théologie pour prendre les ordres.

Le marchand ne put réprimer un grand éclat de rire, en entendant le petit garçon lui dire cela si sincèrement.

— Mille bombes ! répondit-il enfin, tu as choisi là une belle profession : je voudrais que mon garçon en eût une aussi bonne, je l'enverrais étudier à Rome pour en faire un savant.

Le pauvre enfant, entendant le monsieur rire et railler, se prit à pleurer amèrement.

— Je n'ai pas voulu vous tromper, dit-il, pleurant toujours ; vous m'avez demandé ce que je fais à Genève, et je vous ai répondu la vérité.

Le marchand eut chagrin d'avoir si cruellement mortifié cet enfant, que recommandaient sa tournure honnête et franche.

— Là, là, calme-toi, dit-il affectueusement. Mais, ma foi, il y a loin d'ici à Rome, et je ne puis pas encore croire que tu me parles sérieusement.

— Et pourtant, mon bon monsieur, fit l'enfant, essayant ses larmes avec la manche de son habit qui montrait la corde, je vous parle sérieusement. J'ai demeuré jusqu'ici chez mon père, j'en garde les bestiaux du village et n'avais d'autres projets en tête ; mais la semaine dernière, comme j'étais avec les animaux, deux ecclésiastiques sont venus me demander le chemin de Genève. C'étaient deux étrangers qui ne connaissaient pas la contrée ; et lorsque je leur eus indiqué le chemin, ils continuèrent la conversation avec moi. L'un d'eux a prétendu que j'étais un enfant de talent, dont on pourrait faire quelque chose et m'a demandé si j'aurais envie d'embrasser l'état ecclésiastique. J'ai répondu que l'envie ne me manquait pas, mais que j'avais un père qui devait en décider. Alors, ces messieurs

ont fait un long détour jusqu'au village, où ils ont eu une conférence avec mon père, et la chose a été décidée. Puis ils sont partis en me disant qu'ils avaient à faire pour quelques jours à Genève, que je devais venir les y rejoindre au convent des Franciscains, porte de Rive. J'y suis donc allé aujourd'hui, mais ces messieurs sont tous sortis pour la procession, et le frère portier m'a dit de revenir vers les midi. Voilà toute mon histoire.

Il n'y avait nul doute que le garçon ne dit la vérité. La franchise de sa figure, la manière dont il s'exprimait, tout en donnait la preuve convaincante.

— Voilà, en effet, une autre affaire, plus facile à saisir, dit le vieux monsieur d'un ton beaucoup plus bienveillant ; mais ton père t'a assez mal équipé pour un si long voyage.

— Nous sommes si pauvres, répondit le garçon en baissant les yeux.

— Eh bien ! il nous faut certainement faire quelque chose pour toi, poursuivit le marchand. Il y a trop loin de Genève à Rome pour franchir cette distance nu-pieds, et, bien que ces messieurs, les prêtres, eussent pu te procurer une paire de souliers, maître Rouilly a encore la bourse assez bien garnie pour te fournir une chaussure. Viens dans la maison, nous allons voir si elle te va.

Les souliers en question allèrent aux pieds du pauvre Jean Allarmet aussi bien que si le meilleur cordonnier de Genève les eût fait exprès pour lui. Et tandis que l'enfant, dans sa joie, ne savait que dire ni que faire, le petit Pierre, un Pierre Rouilly, ainsi s'appelait le fils du fripier, était sorti. Il entra en apportant une paire de bas qu'il était allé demander à sa mère, et, en peu de minutes, le petit berger se trouva complètement chaussé. Il ne lui restait plus rien à désirer.

(A suivre.)

(Tous droits réservés.)

Heureux anonyme. — On lit dans un journal d'un canton voisin :

« Un anonyme vient d'adresser 10,000 francs à l'hospice de *** pour la création d'une nouvelle salle.

» Généreux anonyme, ton nom passera à la postérité ! »

Au temps des « tournures ». — On se souvient ou l'on ne se souvient pas que les Parisiens donnaient le nom de « légende » à la tournure que portaient un temps les dames pour relever la traîne de leurs robes. Pourquoi ce nom ?

Mais c'est bien simple : Parce que dans une « légende » il y a toujours un fond de vérité !

Brindilles

Le bien mérite toujours d'être fait, — même à ceux qui ne le méritent pas.

Il n'est presque aucun homme qui n'ait la fierté d'être ce qu'il est et qui n'ait, cependant, le désir d'être autre chose.

Il y a des gens très heureux avec très peu de bonheur, comme il y a des gens qui font très bonne figure avec très peu d'argent : question de bonne administration.

Rien de plus difficile à faire naître que l'amour permis ; rien de plus prompt que l'amour défendu. C'est ainsi qu'on ne peut arriver à faire prendre son feu et qu'un rien suffit pour allumer un incendie.

Certains grands amoureux, certaines grandes amoureuses, restent encore souhaitables bien après avoir dépassé l'âge d'aimer : ils sont maintenus en activité comme des généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.